

Portrait de branche - Cabinets dentaires -

Introduction/définitions

Les données présentées ici concernent les entreprises libérales du secteur des « cabinets dentaires » (NAF 851E). Elles sont issues de plusieurs sources :

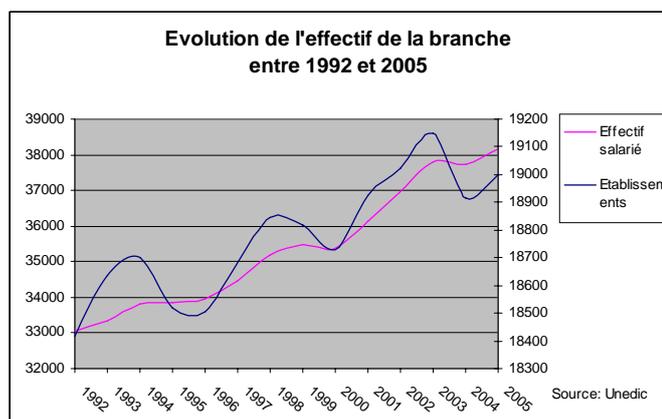
- concernant les établissements et les effectifs salariés : celles de l'OPCA PL; la DCASPL (croisement de sources INSEE et DGI) ;
- concernant les caractéristiques des salariés (catégories professionnelles, structures d'âge, natures des contrats de travail, etc.) ainsi que les mouvements de main d'œuvre : les données INSEE (tableaux) et les données du rapport de branche 2003;
- concernant les pratiques de formation : l'OPCA PL.

1. Les établissements en 2005

Nombre de cabinets et de salariés selon la source

	Nombre établissements	EFFECTIF SALARIE
Source OPCA PL (2005)	23 720	MOYEN (ETP) 2005 : 43 391
Source INSEE (2004)	20 089 (dont 2887 à 0 salariés) soit 17 200	42 212 (Salariés passés dans l'année) (+ 2 765 apprentis, emplois aidés, stagiaires) soit 45 000 personnes pour 47 547 postes
Unedic (2005)	19 000	38 165

Le nombre d'établissements recensés par l'INSEE ou par l'Unedic est légèrement inférieur à celui noté par l'OPCA PL. L'ordre de grandeur converge cependant autour de 20 000 établissements et 44 000 salariés. Il est cependant étonnant de constater que le nombre de postes est légèrement supérieur au nombre de salariés passés dans l'année.



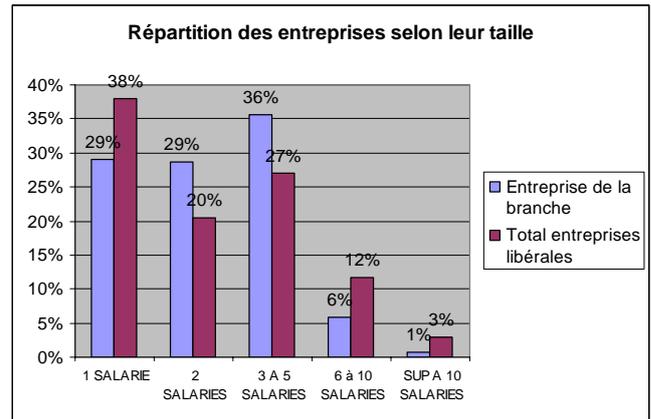
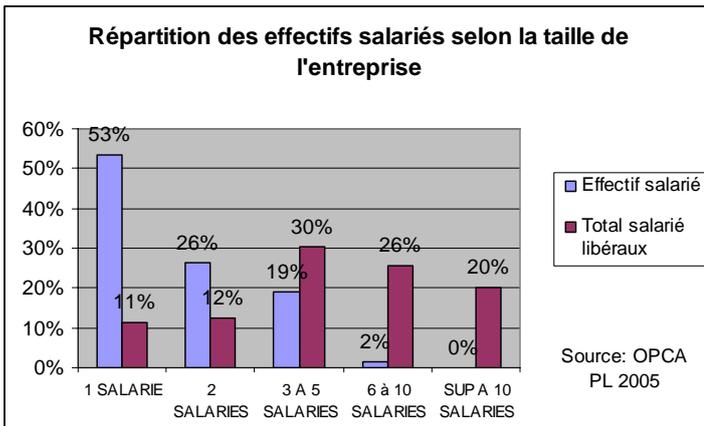
Si l'effectif salarié est en augmentation lente mais régulière (+1% par an depuis 1992), le nombre d'établissements, lui, oscille par cycles d'environ 4 ans avec une tendance légère à l'augmentation.

Répartition des cabinets par tailles

L'OPCA PL indique les tranches « d'effectifs moyens » ETP, qui ne sont donc pas directement comparables avec les données de la caisse de retraite :

	1 SALARIE	2 SALARIES	3 A 5 SALARIES	6 à 10 SALARIES	SUP A 10 SALARIES	TOTAL
NBRE SALARIES ETP	12 627	6 213	4 485	371	24	23 720
%	53%	26%	19%	2%	0%	100%
NBRE Entreprise	12 627	12 426	15 468	2 554	316	43 391
%	29%	29%	36%	6%	1%	100%

Source : OPCA PL



29% des salariés sont dans des structures où ils sont seuls sous ce statut, ce qui est rare dans la branche. Inversement, seuls 1% travaillent dans des structures de plus de 10 salariés alors qu'un salarié de profession libérale sur 5 est dans une structure de cette taille.

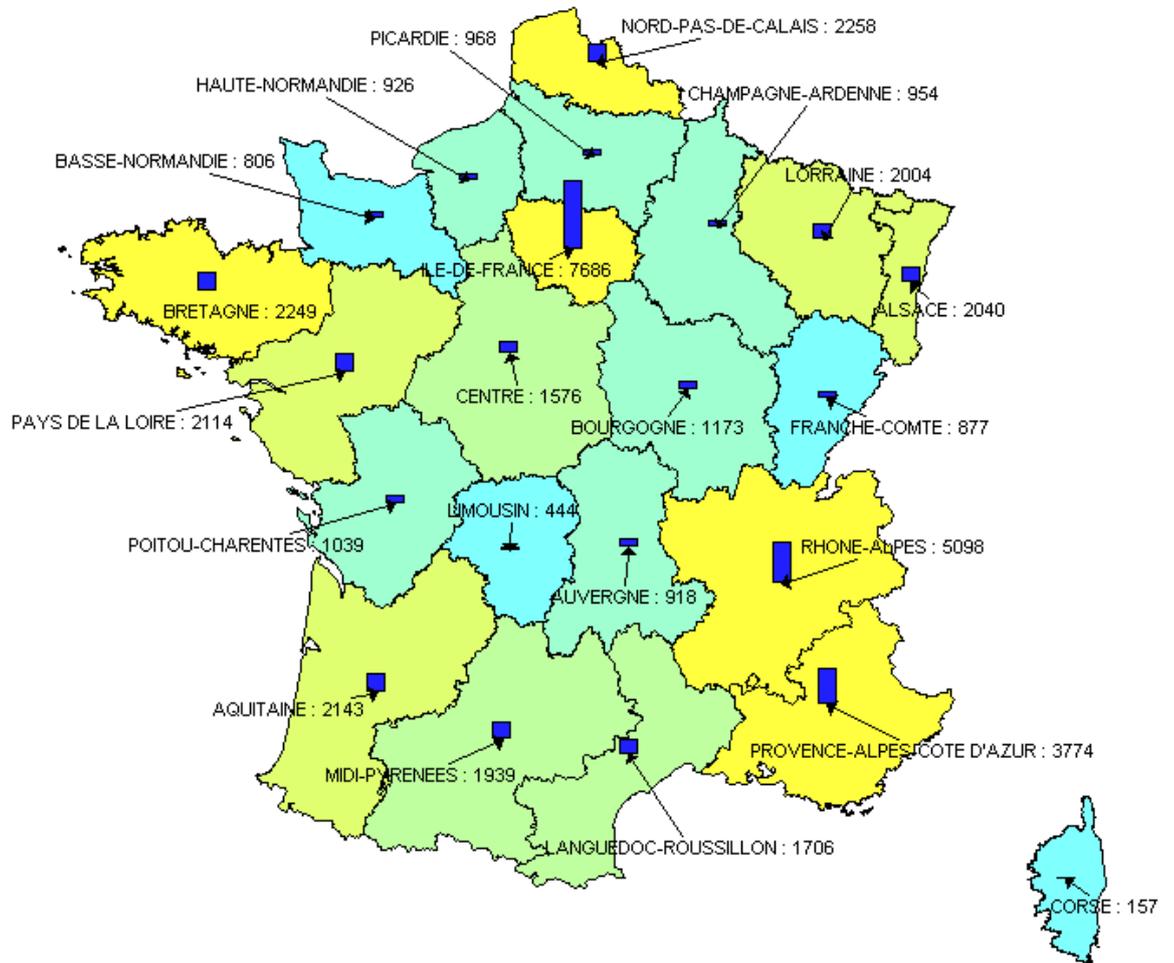
Les cabinets dentaires sont répartis en trois tiers : un tiers avec un salarié, un tiers avec deux salariés et un (gros) tiers avec plus de trois salariés.

Répartition des cabinets par régions

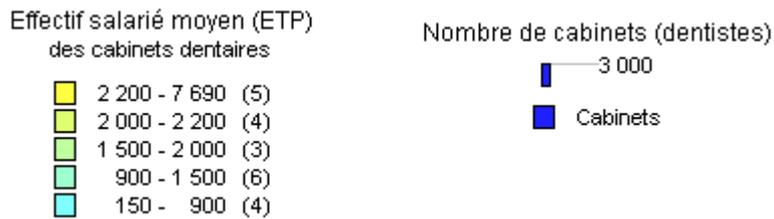
On retrouve en Ile de France, Rhône-Alpes et PACA un nombre relativement important de cabinets.

Mais il faut souligner surtout qu'en proportion, c'est dans l'Est de la France (Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes) que l'effectif de salariés de cabinets dentaires parmi l'ensemble des salariés d'adhérents de l'OPCA PL est le plus important.

Nombre de cabinets et effectifs salariés des cabinets dentaires (ETP) 2005

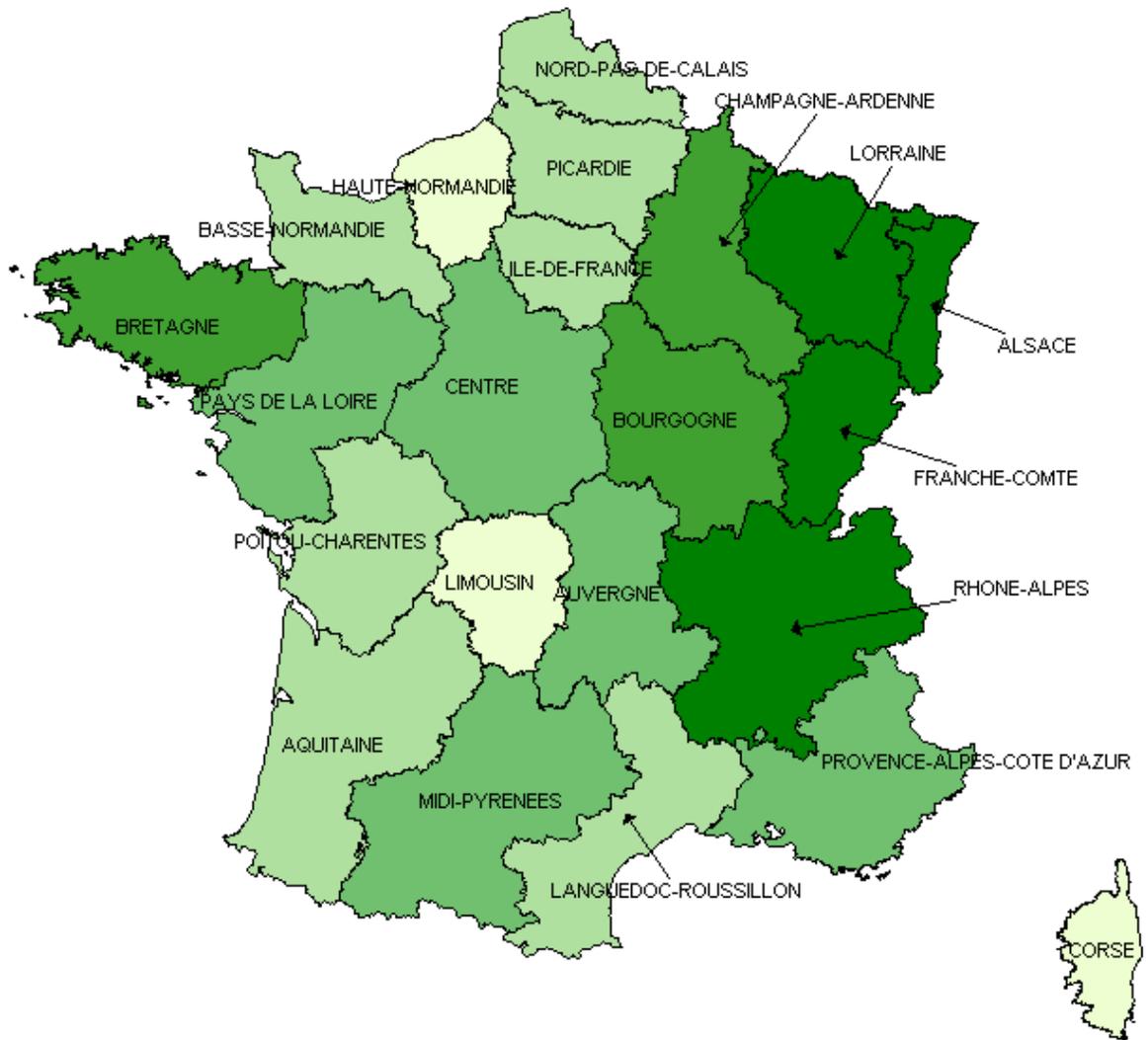


Les chiffres figurant dans la carte correspondent à l'effectif ETP en région.

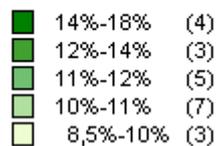


Source : OPCA PL

Part des salariés des cabinets dentaires dans les effectifs des professions libérales en régions en 2005



Proportion des eff. salariés des cabinets dentaires dans le total régional des professions libérales



Source : OPCA PL

2. Les salariés

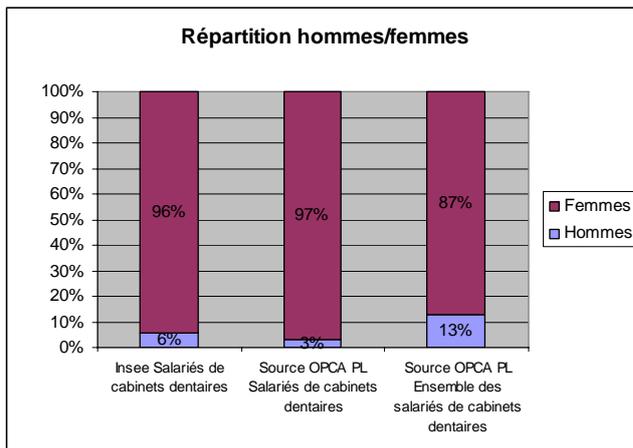
Evolution récente du nombre de salariés

Source OPCA PL	2004			2005			Variation EFF TOT	
	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	EFF MOY HOM	EFF MOY FEM	EFF MOY TOT	val.abs.	%
Salariés de cabinets dentaires	260	36 860	37 120	1 231	42 133	43 391	+6271	+17%
Ensemble des professions lib	48 525	311 328	359 853	53 387	316 421	369 773	+9 920	+2,7%

L'importante hausse des salariés de cabinets dentaires est largement le fait d'un changement dans le mode de collecte, ayant conduit à cotiser y compris pour un seul salarié à temps partiel. On voit donc augmenter le nombre de femmes sans qu'il s'agisse d'une hausse du nombre de salariés, probablement des femmes de ménage.

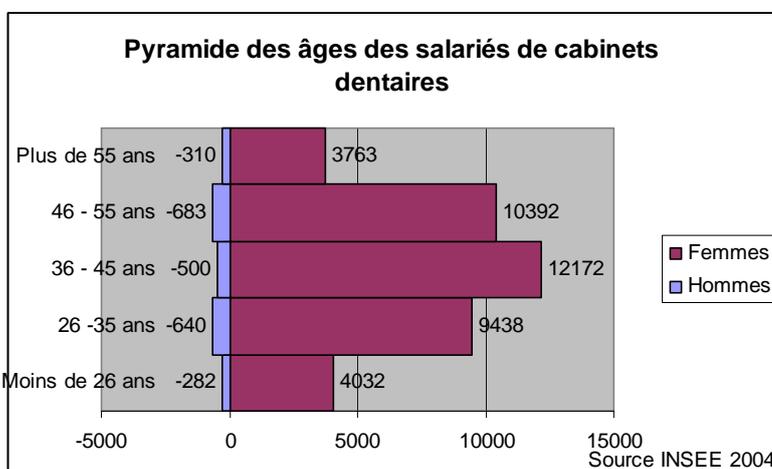
Répartition par sexe

L'INSEE dénombre 6% de salariés hommes tandis que l'OPCA PL en compte 3%. On considère les effectifs en Personnes Physiques (PP) à l'INSEE tandis que l'OPCA PL considère des effectifs moyens (ou Equivalent Temps Plein), ce qui peut expliquer une partie des différences.



Quelle que soit la source retenue, les salariés des cabinets dentaires sont des femmes à environ 95%, soit une profession significativement plus féminisée que l'ensemble des professions libérales.

Tranches d'âges



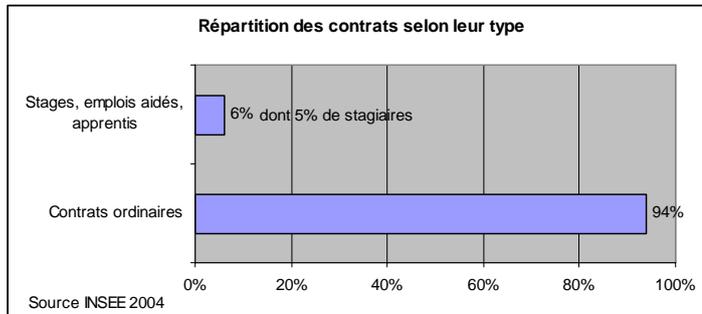
La moyenne d'âge estimée des salariés de cabinets dentaires est de 40 ans (estimation réalisée sur les données INSEE 2004) contre 38 ans pour la population active française, soit une population sensiblement plus âgée.

Néanmoins, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, la part de plus

de 55 ans est très faible et les salariés de la profession ne devraient pas voir le taux de départ en retraite augmenter dans les 10 ans.

Types de contrats : « Ordinaire » et AES¹ (source INSEE)

L'INSEE qualifie « d'ordinaire » les CDD ou CDI qui ne sont pas en contrats aidés.

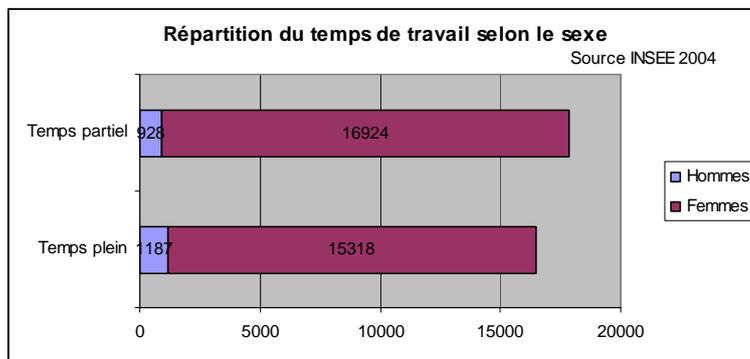


Nous supposons que les contrats AES (« stages, emplois aidés, apprentis ») sont en fait les contrats de professionnalisation.

Ce pourcentage est très supérieur à l'ensemble des contrats aidés des autres professions libérales. Cela

est lié au pourcentage élevé de stagiaires. Ils sont un tiers âgés de moins de 26 ans mais un quart d'entre eux a plus de 36 ans. Le pourcentage élevé de « stagiaires » est sans doute à rapprocher du nombre élevé de contrats de professionnalisation (un peu plus de 1300 en 2005 dans la branche), qui peut en expliquer une partie. La dénomination de l'INSEE prête à confusion, car la branche n'accueille pas de stagiaires au sens habituel, mais plutôt des salariés en contrat de professionnalisation (contrat aidé pour les moins de 26 ans, ou contrat non aidé au-delà).

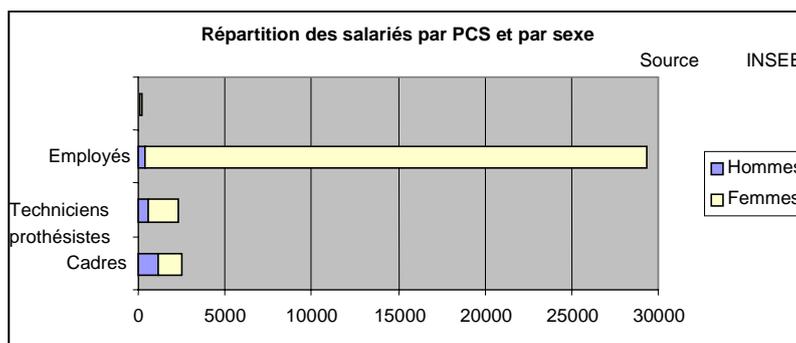
Temps plein/temps partiel



Le temps partiel est majoritaire pour les salariés de la branche (52%).

Les hommes sont majoritairement à temps plein (56%) alors que les femmes sont majoritairement à temps partiel (52% de temps partiel et 48% de temps plein).

Catégorie socio-professionnelle



Les salariés de la branche sont à 84% des employés.

Les cadres comme les techniciens constituent chacun 7% des salariés de la branche.

¹ Apprentis, Emploi aidé, stagiaire

53% des hommes salariés de la branche sont cadres, c'est-à-dire essentiellement des chirurgiens-dentistes salariés, ou plus rarement des chefs de laboratoire, voire dans de gros cabinets des assistantes dentaires qui peuvent avoir ce statut et font de l'encadrement.

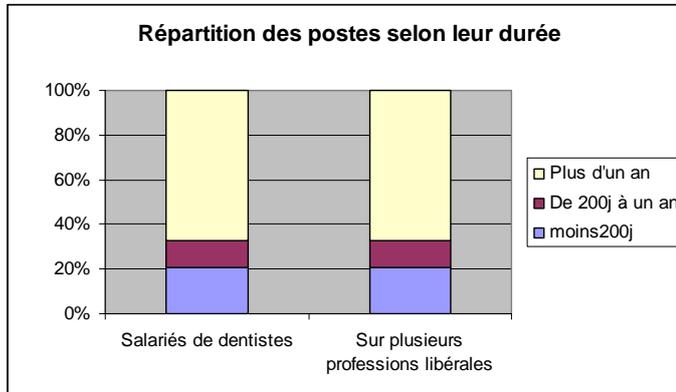
Les techniciens sont notamment les prothésistes.

POSTE	ANNEE 2002 (AG2R)			
	Total	Répartition temps		
		Complet	Partiel	Inconnu
Réceptionnistes	5 327	1 870 37%	3 145 63%	312
Aides dentaires	2 512	955 39%	1 463 61%	94
Stagiaires	2649	1363 55%	1 114 45%	172
Assistants dentaires	12796	7 690 58%	5 517 42%	411
Personnel d'entretien	15 451	192 2%	10786 98%	4 473
Etudiants (non thésés)	976	62 18%	279 82%	635
Chirurgiens dentistes thésés	590	51 18%	233 82%	306
Prothésistes	253	175 75%	59 25%	19
Ensemble	40 554	12 358	22 596	
		35%	65%	

Les données de l'AG2R 2002 donnent un temps partiel encore plus important que celui de l'INSEE 2004. Un remplaçant à temps partiel est comptabilisé autant de fois qu'il a travaillé pour un cabinet dans l'année, et l'on peut donc penser que les chiffres de temps partiel de l'INSEE sont plus plausibles. Les prothésistes et les assistantes dentaires sont les professions le plus souvent à temps plein.

Mobilité professionnelle, durée en emploi

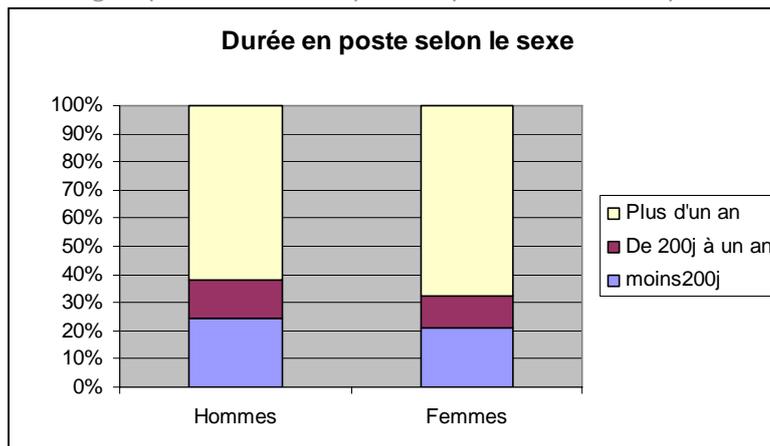
En ce qui concerne le niveau des entrées/sorties dans la profession, nous ne disposons que des données INSEE concernant la durée d'un salarié dans un poste.



Les postes des salariés de dentistes sont, comme le reste de la branche « santé » à 65% depuis plus d'un an et pour 20% présents depuis moins de 200 jours. Si un tiers des salariés ont travaillé moins d'un an, cela ne signifie pas qu'il y a un turn over élevé dans la branche, mais plutôt qu'il y a beaucoup de

remplacements. Les cabinets dentaires comptent beaucoup de jeunes femmes dans leurs effectifs, les remplacements de congés de maternité, d'absences, etc. sont très nombreux.

Les données de l'INSEE ci-dessus ne permettent pas de connaître avec précision l'ancienneté des salariés dans un poste. Une étude plus spécifique devrait être envisagée par la branche pour répondre à cette question.



Les hommes sont plus nombreux parmi les postes récents (moins de 200j) et parmi les postes dont la durée a été inférieure à l'année. Très vraisemblablement, cela s'explique par le fait que ce sont souvent des chirurgiens-dentistes salariés ou en

thèse, qui changent de situation professionnelle ensuite.

Les cadres ont des postes légèrement plus volatiles : 40% des cadres sont dans leur poste depuis moins d'un an. Parmi eux, un peu plus de 20% des cadres ont occupé leur poste pour une durée inférieure à 200 jours dans la structure. Les employés semblent plus stables puisque près de 70% ont plus d'un an d'ancienneté dans le poste.

Points à retenir / Commentaires / Liste de questions

- Le nombre d'entreprises et les salariés sont en hausses régulières.
- Le secteur est essentiellement composé de TPE (moins de 3 salariés);
- Les grandes régions qui comptent le plus d'entreprises et emploient davantage de salariés sont l'Ile-de-France et Rhône-Alpe. Mais la véritable spécificité des cabinets dentaires est leur importance dans les effectifs des professions libérales dans l'Est de la France, (Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes notamment) beaucoup plus qu'en Ile-de-France).
- La profession est féminisée (pour les salariés), et majoritairement à temps partiel
- Les salariés sont titulaires en majorité en contrats ordinaires. Les contrats aidés et notamment les contrats de professionnalisation (jeunes et adultes) sont relativement fréquents dans la branche.
- Les structures d'âge laissent augurer de faibles départs en retraite dans les prochaines années même si la moyenne d'âge est légèrement plus élevée que la moyenne.
- Le temps partiel dépend du poste et du sexe
- Les hommes occupent plus souvent des fonctions de cadres (chirurgiens-dentistes, ou en thèse) et restent donc moins longtemps dans leur poste car ils changent ensuite de statut professionnel.
- Qui sont les chirurgiens-dentistes employeurs ? En particulier quelle est leur pyramide des âges par rapport à celles des salariés ? Quel impact auront les départs en retraite des employeurs (notamment sur la politique de formation) ?

3. Les pratiques de formation

Nombre de stagiaires et nombre d'heures de formation

	Diplômant ou certifiant		Non diplômant ou non certifiant		Ratio du nombre d'heures par stagiaire	
	nbre de stagiaires	heures	nbre de stagiaires	heures	diplomant ou certifiant	non diplomant ou non certifiant
Dentistes	2 693	631 063	634	15 544	234	25
%	81%	98 %	19 %	2 %		
Ensemble	8 624	2 622 894	34 832	1 268 175	304	36
%	20%	67%	80%	33%		

Globalement, les dentistes représentent 8% des stagiaires, 17% des heures effectuées, et 12% des effectifs salariés recensés par l'OPCA PL. Cela traduit un taux d'accès à la formation légèrement inférieur à la moyenne mais cache un taux d'accès à la formation diplômante très élevé (plus d'un quart des stagiaires recensés par l'OPCA PL en formation diplômante sont des salariés de dentistes). Les principaux diplômes ou certificats visés sont le CQP assistantes dentaires (2433 stagiaires), un module de spécialisation ODF² (70) et le CQP aide dentaire (30).

² Orthopédie Dento-Faciale.

Taux d'accès à la formation

	Taux d'accès homme	Taux d'accès femme	Taux d'accès H/F
Dentistes	1%	8%	8%
Ensemble prof. libérales	19%	11%	12%

Le taux d'accès à la formation est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Cela s'explique peut-être en partie par la hausse de l'effectif d'hommes en 2005 par rapport à 2004 et parce que les hommes sont plus souvent cadres, ces derniers étant essentiellement des chirurgiens-dentistes ou en thèse.

	Taux d'accès Homme	Taux d'accès femme
Cadres	1%	2%
Employés	10%	11%

Chiffres calculés à partir des données de l'OPCA pour la formation et de l'INSEE pour la répartition par PCS

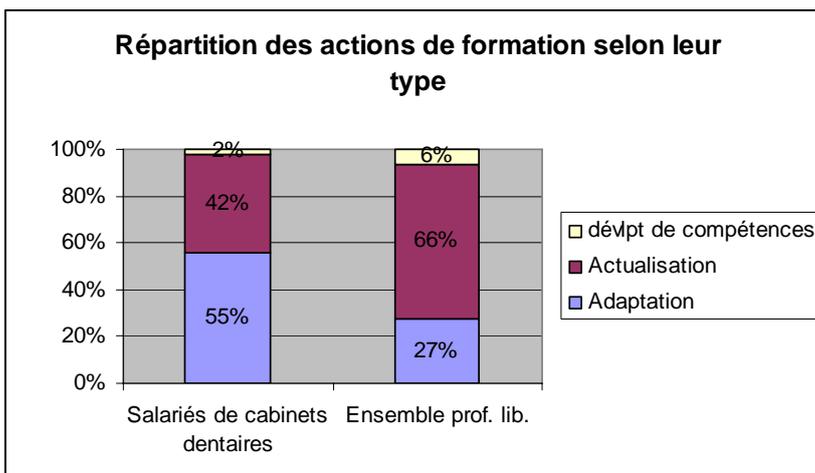
On note un équilibre entre les départs en formation des hommes et des femmes, pour une même catégorie sociale.

Répartition par types de dispositifs : plan, périodes, contrats

	Nbre de stagiaires par type de formation				Nbre de stagiaires plan par domaine de formation		
	contrats	période	plan	Total	Adaptation	Actualisation	dévlpt de compétences
Salariés de cabinets dentaires	1 322	1 284	721	3 327	400	304	17
Ensemble prof. lib.	4 271	3 060	36 125	43 456	9 921	23 957	2 247

Plus du tiers des salariés de dentistes qui partent en formation sont en contrat de professionnalisation, un autre tiers en période et un peu moins d'un tiers seulement sont financés sur le plan, ce qui est très inférieur à l'ensemble des professions libérales.

Les cabinets dentaires effectuent surtout des actions d'adaptation de compétences (55% contre 27% en moyenne).



(55% contre 27% en moyenne).

Le développement de compétences (2%) est plus faible que pour l'ensemble des professions libérales. Il y a relativement peu d'actions d'actualisation (42%) en comparaison aux autres branches. Cela tient sans doute aux

différences de profils de publics en formation (certaines professions libérales n'ont que des assistants ou des administratifs parmi leurs salariés) et aux spécificités du métier.

Les formations d'adaptation sont des formations « Bureautique » (415), les formations actualisation concernent majoritairement l'accueil (90), l'actualisation des compétences assistante dentaire (80) ou le module de spécialisation ODF (71). Les formations de développement des compétences sont 9 DU certifiants ou diplômants et 5 accompagnements VAE.

Profil des personnes en formation

	Nombre de stagiaires par catégories socio-professionnelles et sexe								
	Employé		Technic		Cadre		Total		
	H	F	H	F	H	F	H	F	Total
Dentistes	40	3 247	0	1	7	32	47	3 280	3327
%	1%	98%	0%	0%	0%	1%	1%	99%	1%
Ensemble	4560	27526	1687	1142	2583	5958	8830	34626	43456
Ensemble	10%	63%	4%	3%	6%	14%	20%	80%	100%

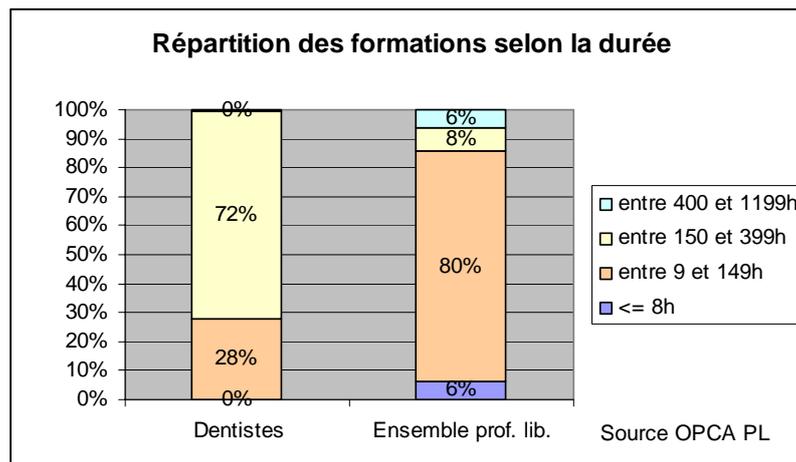
Pour l'essentiel, les formations sont destinées à des femmes employées (98%). Si ce phénomène est relativement général dans toutes les branches (à savoir que 63% des personnes formées sont des femmes employées toutes branches confondues), il est particulièrement important pour les salariés de dentistes.

	-25 ans		25 ans à 44 ans		45ans et +		Total
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Dentistes	1 103	33%	1 861	56%	363	11%	3 327
Taux d'accès	28%		8%		2%		8%
Ensemble	8 064	19%	26 996	62%	8 396	19%	43 456

Plus d'un quart des salariés de moins de 25 ans sont en formation (ou en ont réalisé une dans l'année). En cohérence avec le poids de la formation initiale dans la branche, les moins de 25 ans sont particulièrement nombreux à bénéficier de formations par la branche (33% contre 19% pour l'ensemble des salariés de professions libérales). Le taux d'accès en formation est relativement faible pour les plus de 45 ans.

Durée moyenne de formation

	durée des actions					
	<= 8h	entre 9 et 149h	entre 150 et 399h	entre 400 et 1199h	>1200h	
Dentistes	2	921	2 388	16	0	3 327
Ensemble prof. lib.	2 674	34 573	3 379	2 680	150	43 456



72% des actions de formation des salariés de dentistes ont une durée moyenne comprise entre 150h et 399h, ce qui est une réelle particularité de la branche. Pour l'ensemble des professions libérales, la majeure partie des

formations dure entre 9 heures et 149 heures. Les formations d'assistantes dentaires durent en moyenne 250 heures. On retrouve dans la répartition des durées de formation le poids des formations diplômantes.

Points à retenir / Commentaires / Liste de questions

- Le taux d'accès à la formation des collaborateurs salariés des dentistes est légèrement plus faible que la moyenne. En effet, l'essentiel des fonds est consacré à la formation diplômante pour l'entrée dans le métier ;
- Les formations sont majoritairement des formations diplômantes ou certifiantes, et de durées comprises entre 150h et 399h.
- Les actions d'adaptation sont plus fréquentes par rapport à la moyenne. Il s'agit essentiellement de formations en bureautique.
- Le plan est relativement peu utilisé du fait de l'importance des formations diplômantes, l'essentiel des fonds passant par les contrats en alternance.
- Les formations touchent essentiellement de jeunes femmes employées.